

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Joanie Lepage		Date d'inspection Le 08 janvier 2026	
Nom de l'établissement Garderie chez Nini		Numéro de permis 2015978	
Adresse 6395 17 Route Saint-Quentin NB E8A 2J8		Numéro de téléphone (506) 235-0436	
Type de permis Garderie éducative en milieu familial	Nombre maximal d'enfants 6		Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Mona Martin	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement en avant-midi pour une inspection de surveillance.
- Lors de la visite, le ratio est respecté.
- À la suite de la vérification de trois dossiers de nouveaux enfants, il a été constaté que ceux-ci sont complets. Les profils ainsi que les formulaires de consentement sont tous dûment remplis.
- Les activités quotidiennes sont délibérément planifiées et documentées dans l'établissement agréée et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant et comprennent, du temps et de l'espace consacrés aux expériences de jeu d'exploration et de découverte, lesquelles sont au choix de l'enfant. Des possibilités d'activité physique à l'intérieur et à l'extérieur ainsi que des occasions de vivre des expériences de groupe et individuelles. De plus, d'explorer de différentes formes de littératie, d'exprimer sa créativité et ses intérêts, d'explorer les arts et les sciences, de résoudre des problèmes, de vivre des accomplissements et des réussites ainsi que de développer une relation de confiance, de respect et de soutien avec les éducateurs et avec les autres enfants.
- Il y a un écart de 46 cm entre chaque équipement de sieste. Tout l'équipement de sieste est lavable et étanche.
- Les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien sont rangés sous clé et sont hors de la portée des enfants.
- Un espace individuel est prévu pour les couches, les crèmes et les lingettes de chaque enfant. Les procédures applicables au changement des couches sont affichées bien en vue dans les lieux réservés au changement des couches.
- Observations: À mon arrivée, les enfants rentraient de dehors. Les enfants ont mangé leur dîner, qui est fourni par la garderie éducative. Pendant le repas, les enfants chantent et discutent avec l'éducatrice. Celle-ci parle des émotions avec les enfants et donne des exemples ainsi que des explications sur ce que signifient la peine et la colère.
- Discussions: L'éducatrice m'a présenté sa documentation et sa planification. Elle utilise plusieurs méthodes pour réaliser sa documentation. Les portfolios servent à documenter les intérêts récents et les activités des enfants. Elle prend également des notes, utilise des fiches d'observation et un format de calendrier.

original signé par
Mona Martin

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 08 janvier 2026

Date

original signé par
Joanie Lepage

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 08 janvier 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"